



Gonesse, le 10 décembre 2013

Communiqué de presse de Jean-Pierre BLAZY
Député-Maire de Gonesse

Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse :
Jean-Pierre BLAZY se félicite de la création de la ZSP qui permettra
de renforcer la politique de sécurité à Gonesse

Le Ministre de l'Intérieur vient d'annoncer la création de 16 nouvelles ZSP dont une à Gonesse à compter du 1^{er} janvier 2014.

« Je me félicite de cette création qui annonce le renforcement du dispositif de sécurité à Gonesse. Je l'avais demandé et cela correspond à une vraie attente des habitants » déclare Jean-Pierre BLAZY.

La création de la ZSP est le prolongement du travail déjà engagé à Gonesse :

- Augmentation du nombre de policiers municipaux
- Déploiement de la vidéo-protection
- Développement de l'équipe de prévention spécialisée et création d'une équipe de médiateurs civils
- Une co-production de la sécurité menée dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit régulièrement la Police nationale, la Justice et la Ville.

« La sécurité est une préoccupation quotidienne pour moi que ce soit en tant que Maire que comme Député. A Gonesse comme à l'Assemblée nationale où je suis rapporteur de la Commission des lois sur le budget de la Sécurité et Président rapporteur de la Mission d'information 'Lutter contre l'insécurité sur tout le territoire', je défends une vision de la sécurité publique équilibrée

qui repose à la fois sur la prévention et sur la sanction. De ce point de vue, les ZSP sont un dispositif qui me paraît adapté. »

Concrètement, la ZSP à Gonesse permettra d'établir entre l'ensemble des acteurs locaux un constat partagé des problématiques de sécurité et de définir des priorités d'action.

La mise en place d'une « cellule de coordination opérationnelle du partenariat » au niveau de Gonesse permettra d'associer les partenaires locaux au traitement spécifique des situations et de rendre plus opérationnelle et plus efficace la co-production de la sécurité.

De plus, le choix de Gonesse comme ZSP permettra à la ville de bénéficier d'effectifs de policiers supplémentaires et d'un accès renforcé aux crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).